

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL-HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****Budget Supplémentaire de l'exercice 2010 - Décision modificative n° 2 - Approbation**

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le budget supplémentaire est la décision modificative qui permet de reprendre les résultats reportés de l'exercice précédent mais aussi de corriger les montants et les affectations d'enveloppes financières votées au budget primitif.

Il s'inscrit dans un cadre contraint sur lequel pèsent la suppression de la taxe professionnelle et le gel annoncé pour les trois prochaines années des dotations versées par l'Etat.

Il s'agit donc essentiellement d'un budget d'ajustements, qui sont le fruit d'un examen minutieux des crédits ouverts au budget primitif qu'il apparaît opportun, soit d'affecter à de nouveaux projets et/ou actions, soit de supprimer si les conditions de réalisation des opérations ne semblent pas pouvoir être réunies d'ici à la fin de l'année.

Autrement dit, le budget supplémentaire 2010 est davantage un budget de réaffectation de crédits votés au budget primitif, avec la volonté d'optimiser au mieux leur consommation, qu'un budget d'ouverture de crédits nouveaux.

Cette année, le budget supplémentaire général, qui englobe les crédits inscrits au budget principal ainsi qu'aux budgets annexes du Stationnement et de l'Auditorium, s'élève à **30 785 679,45 €**, qui se répartissent ainsi :

* opérations réelles : 28 400 679,45 € (y compris les résultats reportés de l'exercice 2009),

* opérations d'ordre : 2 385 000,00 €.

Concernant les opérations d'ordre, je vous rappelle que celles-ci ne provoquent ni encaissement ni décaissement de trésorerie, mais qu'elles ont pour but de transférer des valeurs d'une section à une autre ou bien à l'intérieur de la section d'investissement (il s'agit dans ce cas d'opérations patrimoniales).

Les inscriptions budgétaires réelles, pour les deux sections (fonctionnement et investissement) **hors résultats reportés de l'exercice 2009**, sont les suivantes :

* 3 358 428,66 € de dépenses et 1 252 599,00 € de recettes pour les propositions nouvelles, soit respectivement, 1,31 % et 0,49 % des dépenses et recettes réelles votées au budget primitif 2010,

* 13 813 582,90 € de dépenses et 13 661 240,60 € de recettes pour les restes à réaliser de l'exercice 2009.

Le contenu des sections de fonctionnement et d'investissement du budget soumis à votre approbation se présente ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2009, reporté au budget supplémentaire 2010, est de 12 777 831,62 €.

Il doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 10 519 659,66 €.

Le solde, soit 2 258 171,96 €, peut être utilisé pour des dépenses nouvelles et pour couvrir les restes à réaliser de fonctionnement.

Les propositions sont les suivantes :

A - SECTION de FONCTIONNEMENT

Le montant total de la section de fonctionnement s'élève, en dépenses et en recettes, à 3 901 390,96 €.

I - DEPENSES

Les dépenses réelles s'inscrivent pour une somme de..... 3 335 048,66 €
à laquelle il convient d'ajouter 152 342,30 € de crédits reportés.

Le montant des dépenses d'ordre est de 414 000,00 €.

Les propositions nouvelles se décomposent ainsi :

Chapitre 011- Charges à caractère général..... 2 605 587,66 €

dont :

art. 6042 - Achats de prestations de services.....331 714,00 €
parmi lesquels figurent 40 000 € pour la surveillance estivale de la piscine du Carrousel, 204 500 € pour la gestion des accueils de loisirs sans hébergement et 71 000 € pour les événements d'été, différents ajustements en diminution étant effectués pour un total de 543 812 €.

art. 60613	- Chauffage urbain.....	26 000,00 €
<i>crédit destiné au chauffage urbain de la Fontaine d'Ouche.</i>		
art. 60623	- Alimentation.....	60 350,00 €
<i>dont 60 000 € pour l'achat de denrées alimentaires par la cuisine centrale.</i>		
art. 60628	- Fournitures diverses.....	207 700,00 €
<i>dont 8 000 € de petites fournitures pour les réserves du Musée des Beaux-Arts rue de Mayence, 3 500 € de petites fournitures dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et 40 000 € pour la fourniture de sel de déneigement.</i>		
art. 60632	- Petit équipement.....	13 100,00 €
<i>dont 10 000 € de petit matériel pour les réserves du Musée des Beaux-Arts rue de Mayence.</i>		
art. 60633	- Fournitures de voirie.....	338 605,00 €
<i>dont 300 000 € destinés aux travaux réalisés pour le compte de tiers, et équilibrés par une recette équivalente.</i>		
art. 611.0	- Contrats de prestations de service avec des entreprises.....	106 000,00 €
<i>crédit destiné à la contribution à l'évacuation des eaux pluviales.</i>		
art. 611.2	- Fournitures de gaz.....	197 000,00 €
<i>crédit lié à la hausse du prix du gaz.</i>		
art. 611.3	- Fournitures de fuel.....	143 000,00 €
<i>crédit lié à la hausse du prix du fuel.</i>		
art. 61522	- Entretien de bâtiments.....	294 675,00 €
<i>dont :</i>		
<i>- 70 000 € pour le bâtiment qui héberge la Maison de l'Emploi, 14 200 € pour les réserves des musées boulevard de Chicago et 12 000 € pour la réfection des caves au groupe scolaire Ouest, suite à des sinistres, des remboursements de la part des assurances de la Ville figurant en recettes.</i>		
<i>- 50 000 € pour l'aménagement des locaux de l'ancienne société Erhel Hydris.</i>		
<i>- 31 300 € pour des travaux suite à un péril 16, rue Victor Dumay avec contrepartie en recettes.</i>		
<i>- 57 500 € au foyer des Tilleuls avec un remboursement du CCAS du même montant.</i>		
art. 6156	- Maintenance.....	127 909,00 €
art. 6282	- Frais de gardiennage	363 000,00 €
<i>pour assurer la surveillance de manifestations organisées par la Ville (Fête de la musique, Feu d'artifice, Concert de rentrée, Fête foraine, etc.) ainsi que de quartiers et bâtiments municipaux.</i>		

Chapitre 012 - Charges de personnel..... 0 €

Les crédits votés au budget primitif 2010 s'avèrent suffisants.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante..... 655 461,00 €

dont :

art. 651	- Redevances, concessions, brevets.....	16 650,00 €
<i>droits d'auteurs pour l'exposition "La Lune" au Muséum et au titre d'affiches.</i>		

art. 6521 - Subventions d'équilibre aux budgets annexes..... 22 000,00 €

Un crédit de 4 000 € est prévu pour le budget du stationnement afin d'assurer le paiement de primes d'assurance et de prendre en compte la participation au Comité d'Action Sociale et au Comité National d'Action Sociale.

18 000 € sont affectés au budget annexe de l'Auditorium au titre des intérêts et du capital de la dette.

art. 657362 - Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale..... - 300 000,00 €

Diminution rendue possible grâce à l'excédent dégagé par le CCAS sur l'exercice 2009. Les crédits votés et le volume d'activité au titre de l'année 2010 ne sont pas modifiés.

art. 65738 - Subvention de fonctionnement - Autres organismes publics..... 149 300,00 €

Crédit nécessaire à l'équilibre des budgets des deux centres sociaux cogérés avec la Caisse d'Allocations Familiales (du Parc et des Grésilles)

art. 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé..... 752 511,00 €

Sont à noter les subventions suivantes :

- 66 252 € pour la participation de la Ville au Comité d'Action Sociale.

- 125 227 € à la Camerata de Bourgogne pour assurer la charge de l'orchestre de l'Opéra Dijon.

- 298 691 € au bénéfice des MJC Montchapet, Bourroches, Grésilles et de la Fédération Française des MJC.

- 93 000 € à la SDAT pour l'opération d'été Acor Centre Ville.

- 100 000 € destinés aux associations embauchant des personnes sous le statut de Contrat Accompagnement Emploi.

Chapitre 66 - Charges financières..... 0 €

Les crédits votés au budget primitif s'avèrent suffisants pour assurer le paiement des charges financières d'ici à la fin de l'année.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles..... 74 000,00 €

dont 12 000 € pour l'annulation de titres émis sur des exercices antérieurs et 52 000 € pour une régularisation au titre de l'entretien du chauffage sur l'exercice 2009 (contrepartie en recette d'investissement).

II - RECETTES

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à..... 3 901 390,96 €

Ce montant comprend les recettes réelles, comptabilisées à hauteur de 1 343 219,00 € et l'excédent antérieur reporté, utilisé pour couvrir les dépenses nouvelles et les restes à réaliser de fonctionnement, comptabilisé au chapitre 002 pour 2 258 171,96 € ainsi que 300 000 € de dépenses d'ordre.

Sont signalées les inscriptions suivantes :

Chapitre 70 - Produits des services..... 506 266,00 €

art. 704 - Travaux..... 300 000,00 €

Il s'agit de la facturation des travaux de voirie exécutés par la Ville pour le compte de tiers (EDF, etc.) avec une contrepartie en dépense de même montant.

art. 70688 - Autres redevances et droits..... 114 066,00 €

contrepartie à la dépense de travaux réalisés par la Ville pour un péril 16, rue Victor Dumay face à un propriétaire défaillant (31 300 €), rémunération de la maîtrise d'oeuvre assurée par la Ville pour les travaux cité Dampierre (25 266 €) et remboursement par le CCAS de travaux effectués au foyer des Tilleuls (57 500 €).

art. 70878 - Remboursement de frais par d'autres redevables..... 31 200,00 €

dont 16 200 € pour la location annuelle par la JDA, le CDB et le DBHB des "leds" installés au Palais des Sports.

Chapitre 73 - Impôts et taxes..... 527 420,00 €

La connaissance des bases prévisionnelles notifiées permet d'ajuster le produit de la fiscalité locale par rapport aux prévisions établies lors du vote du budget primitif pour 2010.

Chapitre 74 - Dotations et subventions..... 178 458,00 €

dont :

art. 7411 - Dotation forfaitaire..... 200 000,00 €

La prévision figurant au budget primitif 2010 avait été établie avec prudence, d'où cet ajustement positif. Pour autant, la dotation forfaitaire effectivement perçue par la Ville diminue de 0,62 % entre 2009 et 2010.

art. 74123 - Dotation de Solidarité Urbaine..... - 160 053,00 €

Une augmentation avait été prévue lors de l'élaboration du budget primitif 2010 alors qu'en définitive son montant a été gelé au niveau accordé en 2009.

art. 74127 - Dotation Nationale de Péréquation..... 304 033,00 €

Les éléments permettant son calcul n'étaient pas connus lors de l'élaboration du budget primitif 2010.

art. 7473 - Participations - Département..... - 244 525,00 €

Il s'agit d'une estimation de la perte de recette liée à la modification du règlement des aides départementales pour les établissements relevant de la petite enfance qui ne prend plus en compte que les bénéficiaires de minima sociaux et les enfants porteurs de handicaps.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels..... 131 075,00 €
*dont indemnités versées par les assurances de la Ville suite à des sinistres (83 617 €) et
 remboursement de TVA suite à des travaux réalisés pour le compte du Syndicat Intercommunal de
 l'Ouche Supérieure (36 900 €).*

B - SECTION d'INVESTISSEMENT

Cette section s'élève, en dépenses et en recettes, à 25 780 780,35 €.

I - DEPENSES

Les dépenses réelles diminuent de 92 120,00 €, à laquelle il convient d'ajouter 13 398 240,69 € de restes à réaliser.

Le déficit antérieur reporté est, par ailleurs, pris en compte à hauteur de 10 519 659,66 €.

Les dépenses d'ordre totalisent 1 955 000,00 €.

Les principales propositions nouvelles de dépenses d'équipement se décomposent ainsi :

Chapitre 16 - Remboursements d'emprunts..... 0 €

Les crédits votés au budget primitif s'avèrent suffisants pour assurer le remboursement du capital de la dette en 2010.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles..... 238 822,00 €

Les principales modifications concernent les frais d'études et plus particulièrement :

- Musée des Beaux-Arts - Rénovation - Maîtrise d'oeuvre..... 100 000,00 €
- Foyer des Bégonias - Bail Emphytéotique Administratif..... 40 000,00 €
- Musée des Beaux-Arts - Réserves du site Mayence
 Construction d'un bâtiment..... 60 000,00 €
- Diagnostic de deux ouvrages pour le passage des convois
 exceptionnels (Viaduc des Gorgets et pont du boulevard Kir
 sur l'Ouche)..... 16 200,00 €
- Positionnement du Parc des Expositions et Congrès..... 8 000,00 €
- Parc des Expositions et Congrès - Diagnostics des réseaux
 enterrés..... - 19 378,00 €
- Groupe scolaire Turgot..... - 10 000,00 €
- Centre social des Bourroches - Halte-garderie et centre de
 loisirs..... - 5 000,00 €

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées..... 142 380,00 €

Cette inscription résulte :

- d'un crédit de 80 000 € destiné au Syndicat Intercommunal de l'Ouche Supérieure à l'occasion d'une opération de traitement anti-corrosion au canal Saint-Lazare,
- d'un crédit de 150 000 € à titre de subvention complémentaire pour la construction du Pôle d'Art Contemporain,
- d'une diminution de 173 500 € du crédit consacré à la surcharge foncière, cet ajustement tenant compte du rythme des demandes de versement par les bailleurs sociaux pour les dernières opérations aidées par la Ville et non encore soldées,
- pour le solde de l'ajustement des enveloppes de subventions aux associations entre investissement et fonctionnement.

Chapitre 21- Immobilisations corporelles..... 451 897,00 €

art. 21578 - Matériel et outillage de voirie..... 7 942,00 €

dont 5 742 € pour l'achat de remorques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

art. 2184 - Mobilier..... 341 884,00 €

dont 15 000 € pour le service de l'état civil (station supplémentaire), 8 000 € pour le dépôt de secteur Bourillot-Colombière, 20 000 € pour le gymnase du groupe scolaire Flammarion après reconstruction et un virement de 235 112 € en provenance du chapitre 23 destiné au mobilier des réserves du Musée des Beaux-Arts.

art. 2188 - Autres immobilisations corporelles..... 102 071,00 €

dont :

- 30 000 € par virement du chapitre 23 pour les projets des conseils de quartiers
- 80 000 € par virement du chapitre 23 pour l'acquisition de casiers destinés aux vestiaires de la piscine du Carrousel
- 12 000 € pour l'acquisition d'un automate de prêt afin de faciliter l'ouverture méridienne de la Nef
- 10 000 € pour l'achat d'horodateurs PIAF et l'expérimentation du nouveau PIAF 2.

Chapitre 23 - Travaux en cours..... - 1 106 719,00 €

art. 2313 - Constructions..... - 3 292 361,00 €

Au vu de l'avancée des opérations sur les premiers mois de l'année et compte tenu des perspectives d'exécution d'ici à fin 2010, un travail d'ajustement des crédits ouverts au budget primitif a été réalisé permettant à la fois de redéployer ces derniers sur d'autres opérations et de dégager des marges de manoeuvre pour le financement de nouvelles opérations.

Parmi les crédits nouveaux, on peut citer

- Musée des Beaux-Arts - Rénovation..... 100 000,00 €
- Travaux dans les groupes scolaires Darcy, Larrey, Turgot, Beaumarchais, Ouest et Drapeau après passage de la commission de sécurité..... 100 000,00 €

- Installation de "leds" au Palais des Sports qui font l'objet d'une location aux clubs sportifs utilisateurs.....	134 870,00 €
- Service de l'hygiène - Aménagement des locaux rue Pasteur.....	200 000,00 €
- Rénovation des pilastres Wilson.....	50 000,00 €
art. 2315 - Installations techniques.....	2 275 131,00 €
- Eclairage public - Remplacement de candélabres et consoles vétustes (marché ETDE/Citélum).....	790 000,00 €
- Travaux d'aménagement de voiries pour le nouveau réseau de bus (avec fonds de concours du Grand Dijon en contrepartie).....	1 378 000,00 €
- Aménagement des abords dans le cadre de l'opération Marbotte/Plaza.....	155 000,00 €

II - RECETTES

Les recettes réelles d'investissement sont en diminution de 206 120,00 € et les restes à réaliser s'élèvent à 13 398 240,69 €.

Le compte 1068 enregistre les excédents de fonctionnement capitalisés pour la somme de 10 519 659,66 €.

Les recettes d'ordre sont comptabilisées à hauteur de 2 069 000,00 €.

Les principales recettes du budget supplémentaire sont inscrites aux chapitres suivants :

Chapitre 024 - Produit des cessions d'immobilisations..... - 1 516 000,00 €

Ce crédit comprend la vente de divers mobiliers pour 40 000 € ainsi que les ajustements liés aux cessions qui se trouvent décalées dans le temps :

- rue Docteur Richet.....	- 235 000,00 €
- rues Charles Dumont/Daubenton.....	- 1 250 000,00 €
- rue Rameau.....	- 260 000,00 €
- brasserie du marché de gros.....	189 000,00 €

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves..... 1 456 755,00 €

Sont prévus à ce chapitre une recette de 940 000 € de FCTVA supplémentaire, 150 000 € de Taxe Locale d'Equiperment et 366 755 € pour dépassement du Plafond Légal de Densité (rue Audra).

Chapitre 13 - Subventions d'investissement..... 962 125,00 €

Sont prises en compte en diminution des recettes comptabilisées sur 2010 mais finalement encaissées sur l'exercice 2009 pour 625 260 €.

Sont ajoutées des participations du Grand Dijon pour les travaux d'aménagement de voiries liés au nouveau réseau de bus (1 029 800 €).

Un crédit de 1 142 876 € est prévu au titre d'une participation pour non réalisation d'aires de stationnement (Rectorat avenue de Marbotte).

Enfin, le produit des amendes de police est revu à la baisse de 513 391 € suite à l'effet cumulé de la baisse de la valeur du point en loi de finances et du nombre d'amendes.

Chapitre 16 - Produit des emprunts..... - 1 161 000,00 €

La recherche d'une consommation optimisée des crédits ouverts au budget primitif permet de diminuer de 1,161 M€ le montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget.

Chapitre 23 - Travaux en cours..... 52 000,00 €

Ce crédit correspond à une régularisation au titre de l'entretien du chauffage sur l'exercice 2009 et fait l'objet d'une contrepartie en dépense de fonctionnement.

C - OPERATIONS d'ORDRE

Il est rappelé que ces opérations n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ; elles ont pour but d'assurer des transferts de valeur d'un chapitre comptable à un autre.

On peut mentionner, à ce titre, l'intégration des frais d'études et d'insertion au chapitre des travaux en cours (1,355 M€), un crédit de 0,5 M€ destiné à constater les reprises d'avances forfaitaires et 0,100 M€ pour l'intégration de donations à l'actif de la Ville.

En ce qui concerne les budgets annexes, les propositions sont les suivantes :

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 9 000,00 €. La section d'investissement, qui comprend 225 546,07 € de restes à réaliser de l'exercice 2009, totalise 366 749,56 €.

L'excédent budgétaire de l'exercice 2009, affecté à la couverture du déficit d'investissement s'élève à 47 703,49 €.

A - SECTION de FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES REELLES..... 4 000,00 €

dont 2 850 € pour les primes d'assurances, 1 130 € pour la participation au CAS et au CNAS.

II - RECETTES REELLES..... 4 000,00 €

4 000 € de participation du budget principal.

B - SECTION d'INVESTISSEMENT

I - DEPENSES REELLES	93 500,00 €
-----------------------------------	--------------------

Il s'agit de l'achat de matériels pour 8 500 € et la réalisation de travaux dont :

- parking Dauphine - remplacement du dispositif de détection incendie pour 20 000 €,
- parking Saint-Anne - remplacement du dispositif de détection incendie pour 20 000 €,
- automatisation des grilles et des portes dans divers parkings pour 30 000 €.

II - RECETTES REELLES	93 500,00 €
------------------------------------	--------------------

Ce crédit correspond au montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Le montant de la section de fonctionnement est de 21 000,00 €. La section d'investissement, qui comprend 37 453,84 € de restes à réaliser de l'exercice 2009, totalise 706 758,58 €.

L'excédent budgétaire de l'exercice 2009 affecté à la couverture du déficit d'investissement s'élève à 661 304,74 €.

A - SECTION de FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES REELLES	10 000,00 €
-----------------------------------	--------------------

Il s'agit d'un crédit relatif aux intérêts de la dette.

II - RECETTES REELLES	18 000,00 €
------------------------------------	--------------------

La participation du budget principal est ajustée pour tenir compte des dépenses nouvelles.

B - SECTION d'INVESTISSEMENT

I - DEPENSES REELLES	8 000,00 €
-----------------------------------	-------------------

Ce crédit concerne le remboursement du capital de la dette.

II - RECETTES REELLES	8 000,00 €
------------------------------------	-------------------

La section d'investissement est équilibrée grâce à un virement interne de 8 000 €.

Après avoir examiné ces différentes propositions et si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le budget supplémentaire général de l'exercice 2010 arrêté en dépenses et en recettes, dans les conditions suivantes :

En mouvements réels

. Budget principal	27 313 171,31 €
. Budget du Stationnement	370 749,56 €
. Budget de l'Auditorium	716 758,58 €
TOTAL	28 400 679,45 €

En mouvements budgétaires

. Budget principal	29 682 171,31 €
. Budget du Stationnement	375 749,56 €
. Budget de l'Auditorium	727 758,58 €
TOTAL	30 785 679,45 €

2 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur des chapitres tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

Rapport adopté à la majorité par :
pour : 46 voix
contre : 9 voix

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2010



PUBLIÉ LE 11/07/2010